

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA

Compte rendu annuel d'activités 2015

Date 25/03/2016

Rédaction : DREAL PACA (D. MEYER)

Compte rendu approuvé le : 25 mars 2016

1. Présentation du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Provence Alpes Côte d'Azur

Textes de référence: Le CSRPN est défini par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, dans son article 109-III, (modifiant l'article L. 411-5 du Code de l'environnement). Il peut être saisi pour avis par le préfet de région ou le président du conseil régional sur toute question relative à l'inventaire et à la conservation du patrimoine naturel. Les missions et le fonctionnement du CSRPN sont précisés dans le décret N°2004-292 du 26 mars 2004. Le décret du 29 septembre 2015 (modifiant les articles R411-22,23 et 25 du code de l'environnement) modifie le nombre maximal de membres (porté à 50), introduit la possibilité de participation à distance ou de donner mandat et complète les missions du conseil en ce qui concerne l'examen des demandes de dérogations pour destruction d'espèces protégées. Plusieurs procédures rendent obligatoire l'avis du CSRPN, notamment en matière de réserves naturelles (classement en réserve naturelle régionale, plan de gestion des réserves naturelles nationales et régionales, travaux en réserve naturelle nationale et régionale), parcs nationaux, Schéma Régional de Cohérence écologique, Natura 2000, etc....

Composition et fonctionnement : Le mandat du CSRPN est arrivé à son terme le 29 juillet 2015. Il a été renouvelé en cours d'année civile par arrêté préfectoral du 30 novembre 2015. Les deux premières réunions ont été tenues sous la présidence de M. Barbero, la 3ème sous la présidence de G. Cheylan, élu lors de la réunion d'installation du 17 décembre 2015. Les vice présidents et le règlement intérieur seront précisés début 2016.

Le conseil est dorénavant composé de 22 membres parmi lesquels 10 nouvellement nommés. Une liste d'experts associés est également intégrée à l'arrêté de nomination.

Composition du conseil au 30 novembre 2015

N°EXPERT	CIVILITE	NOM_EXPERT	PRENOM_EXPERT	SPECIALITE principale
1	M.	BARBERO	Marcel	Flore/ Habitats
2	Mme	BELLAN-SANTINI	Denise	Milieu Marin
3	Mme	BERNARD-LAURENT	Ariane	Faune/ Vertébrés
4	M.	BOILLLOT	François	Botanique/Entomologie
5	M.	CHEYLAN	Gilles	Faune/ Vertébrés
6	M.	DERIOZ	Pierre	Géographie
7	Mme	DIADEMA	Katia	Flore/Habitats mdt
8	M.	DUMONT	Bernard	Faune/ Hydrobiologie
9	M.	DUSOULIER	François	Entomologie
10	M.	ESTEVE	Roger	Politiques conservation
11	M.	FLITTI	Amine	Ornithologie
12	M.	GRILLAS	Patrick	Biologie de la Conservation
13	M.	KALDONSKI	Nicolas	Ecologie aquatique
14	M.	MANNONI	Pierre Alain	Milieu marin
15	M.	MEDAIL	Frédéric	Ecologie végétale / Biologie de la Conservation
16	Mme	MONIER	Claude	Géologie
17	M.	ROUSSET	Claude	Géologie
18	Mme	RUITTON	Sandrine	Milieu marin
19	M.	VALLAURI	Daniel	Forêts médit.
20	M.	VAN ES	Jérémie	Botanique et phytosociologie
21	Mme	VANPEENE	Sylvie	Continuités écologiques
22	M.	VERLAQUE	Marc	Milieu Marin

2. Nombre de réunions : Trois réunions plénières ont été tenues en 2015 (journées).

3. Les ordres du jour

24 mars 2015

Pour avis :

- Stratégie de conservation du Criquet de Crau
- Référentiel ZNIEFF : méthodologie établissement liste mollusques
- Plan de gestion RNN Plaine des Maures
- Plan d'action en faveur du Teucrium pseudochamaepitys

Pour information :

- Renouvellement de la composition du conseil
- Labellisation UICN LRR plantes vasculaires
- Stratégie globale Biodiversité
- Stratégie opérationnelle en faveur des espèces

19 juin 2015

Pour avis :

- Plan de gestion RNN Crau
- Plan de gestion RNR Saint Maurin
- Stratégie de réintroduction de l'Apron
- Travaux dans la RNN du Combeynot

Pour information :

- Bilan et échanges sur le fonctionnement du conseil
- Directive européenne sur les espèces envahissantes

17 décembre 2015

Pour avis :

- Plan de gestion de la réserve naturelle nationale de Sainte Victoire
- Plan de gestion de la RNR Gorges de Daluis
- Travaux dans la RNR des Partias

Pour information :

- Installation et fonctionnement du conseil

4. Synthèse des sujets traités en séance plénière

Zones protégées :

- Plan de gestion RNN Plaine des Maures
- Plan de gestion RNN Crau
- Plan de gestion RNR Saint Maurin
- Travaux dans la RNN du Combeynot
- Plan de gestion de la réserve naturelle nationale de Sainte Victoire
- Plan de gestion de la RNR Gorges de Daluis
- Travaux dans la RNR des Partias

Espèces :

- Stratégie de conservation du Criquet de Crau
- Plan d'action en faveur du Teucrium pseudochamaepitys
- Stratégie opérationnelle en faveur des espèces
- Stratégie de réintroduction de l'Apron
- Directive européenne sur les espèces envahissantes
- Labellisation UICN LRR plantes vasculaires

ZNIEFF :

- Référentiel ZNIEFF : méthodologie établissement liste mollusques

Divers ; Echanges d'actualités et informations

- Renouvellement de la composition du conseil ; bilan sur fonctionnement
- Stratégie globale Biodiversité

5. Participation : La liste des membres présents est disponible sur chaque compte rendu. En moyenne, on constate une participation sur l'année de 62 %, ce qui permet un fonctionnement satisfaisant de l'instance.

6. Les personnalités extérieures associées

- En fonction des dossiers présentés (cf. compte-rendus) : de 7 à 9 selon l'ordre du jour.
- Le Conseil Régional a été représenté à chaque réunion, parfois en lien avec les dossiers soumis pour avis. Le Secrétariat général aux Affaires Régionales n'a pu être présent mais le DREAL adjoint a introduit le nouveau conseil. En complément du secrétariat, les chargés de mission DREAL sont systématiquement associés aux dossiers présentés les concernant.

7. Les groupes de travail

7.1. Groupes de travail NATURA 2000 et suivi des DOCOB en cours

- La partie inventaire et définition des enjeux des DOCOB est examinée en groupe de travail. Pour les sites terrestres, 1 réunion tenue le 28/07/2015 à Nice a permis de valider le DOCOB Mercantour (version actualisée visant à remplacer l'ancien DOCOB). En ce qui concerne les sites comportant une partie marine, 1 réunion s'est tenue le 05/02/2015 pour valider le tome I du DOCOB Embiez Cap Sicié.

- Des membres du CSRPN ou experts associés ont été désignés en tant que rapporteurs pour suivre les études en cours (réunion de cadrage, participation éventuelle au comité de pilotage, suivi et conseils de l'animateur N200, groupe de travail du COPIL) : soit 126 sites Natura 2000, suivis par 29 rapporteurs.

Nombre de sites par rapporteur

Statut Rapporteur 2016	Rapporteurs scientifiques (RS)	DH-ZSC	DO-ZPS	Total
Expert associé	ALZIAR Gabriel	2		2
	BOËT Maurice		1	1
	COSSON Emmanuel	3		3
	DEMONTOUX Daniel	3		3
	GARCIN Roger		1	1
	GILLOT Philippe	1		1
	GOMILA Hervé	3		3
	GUENDE Georges	1		1
	HARME LIN Georges	1		1
	MAGNIN Frédéric	1		1
	MANGIALAJO Luisa	1		1
	MOUTTE Paul	13		13
	ORSINI Philippe	6	5	11
	PHISEL Michel	1	1	2
	REMY Claude		1	1
	SALANON Robert	3		3
	SANT Sébastien	4		4
TARDIEU Claude	6	5	11	
TATONI Thierry	2		2	
Sous-total Expert associé	51	14	64	
Membre CSRPN 2016	BARBERO Marcel	39	1	40
	BELLAN-SANTINI Denise	8		8
	BERNARD-LAURENT Ariane	5	4	9
	CHEYLAN Gilles	5	7	12
	DUMONT Bernard	4		4
	FLITTI Amine		2	2
	GRILLAS Patrick	7		7
	MÉDAIL Frédéric	3		3
	ROUSSET Claude	2		2
	VERLAQUE Marc	4		4
Sous-total Membre CSRPN 2016	77	14	91	
Site orphelin	néant	2	3	5
Total	130	31	161	

NR : Le total général (161) est supérieur au nombre de sites (126) car certains sont suivis par plusieurs rapporteurs.

- A noter la participation le 14/10/2015 de 2 membres du CSRPN à une réunion exceptionnelle avec 2 inspecteurs du CGEDD/CGAAER sur le modèle Natura 2000 français. Ils ont pu, à cette occasion, témoigner de leur vision de Natura 2000 et des lacunes méthodologiques sur l'évaluation de l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire. Le rapport d'inspection a été remis à la ministre en décembre 2016 et est disponible en ligne : http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/009538-01_rapport_cle21b866.pdf

7.2. Groupe « espèces »

Le groupe d'experts sollicités pour examiner les dossiers de demandes de dérogations relatives aux espèces protégées avant leur examen par le CNPN (commissions Flore et Faune) s'est réuni 4 fois en 2015 (28/01, 22/04, 24/06 et 03/11) permettant d'examiner 17 projets (comptes rendus disponibles) ainsi qu'un échange sur le suivi des dossiers antérieurs. Quelques dossiers supplémentaires ont été traités (du fait de leur impact résiduel faible et/ou de l'urgence à assurer l'instruction administrative) sur la base d'une consultation des membres par messagerie électronique (avec envoi du dossier en téléchargement). Quelques sujets thématiques ont été discutés pour information lors de certaines réunions, notamment : évolution de la réglementation portant sur l'instruction des dossiers de demandes de dérogation, réorganisation pratique pour la consultation des experts, etc.

8. La représentation du CSRPN

Les membres du Conseil sont également sollicités par des partenaires pour participer, en tant que membres du CSRPN, à leurs travaux (dossiers ou études spécifiques, comités scientifiques). Généralement un mandat explicite de représentation leur est donné.

Liste des représentations :

- Elaboration et suivi de l'inventaire du patrimoine géologique : Cl. Rousset
- SILENE, le SINP régional : G. Cheylan
- Conseil maritime de façade : D. Bellan Santini
- Réhabilitation Cossure : P. Grillas, Cl. Napoleone
- Forêts et biodiversité : E. Cosson
- Mesures compensatoires de la zone de Fos (en sommeil) : P. Grillas
- LIFE Vautour percnoptère : A. Flitti
- Comité régional Biodiversité : M. Barbero
- Observatoire Régional de la Biodiversité : M. Verlaque, F. Medail
- Comité de suivi APPB « Barre des Dourbes » : S. Bence
- Comité de suivi APPB « Falaises de la Riviera » : F. Boillot
- Conseil scientifique du CEN PACA : F. Boillot

9. Diffusion des documents de travail

Le compte rendu des réunions plénières liste systématiquement les documents diffusés avant la séance, pendant la séance, ou avec le compte rendu. Dans la mesure du possible, la transmission électronique est privilégiée (convocations, compte-rendus). Un espace sécurisé sur le site Internet de la DREAL permet aux membres du Conseil de visualiser et de télécharger les documents préparatoires ainsi que les documents présentés en séance, en fonction de l'intérêt de chacun. Cette organisation facilite notamment la mise à disposition de l'ensemble des documents concernant les dossiers étudiés mais trouve sa limite par les temps de téléchargement, de consultation et les coûts d'impression.


10. Les avis rendus par le CSRPN

En 2015, le CSRPN a rendu 12 avis (4 sur saisine Région ; 8 sur saisine Etat). Ils concernent : les programmes espèces (3) ; les zones protégées (8) ; le programme ZNIEFF (1) .

11. Diffusion des travaux du CSRPN

Tous les comptes rendus de séances plénières ainsi que les avis sont mis en ligne, après validation, sur le site Internet de la DREAL PACA ainsi que, dans la mesure du possible, les comptes rendus des groupes de travail.

Le président du CSRPN



Gilles Cheylan